



Un incendie volontaire se serait déclaré ce jeudi à la synagogue de Villeneuve-saint-Georges. La porte arrière du bâtiment aurait été détruite. Le rabbin parle d'un "acte criminel".

Le rabbin de la synagogue de Villeneuve-saint-Georges (Val-de-Marne), dont la porte arrière a été détruite par un incendie qui serait dû à un acte volontaire, a évoqué jeudi un "acte criminel" que rien ne laissait présager.

"Il faut remercier Dieu que la synagogue n'ait pas été brûlée entièrement", a dit le **rabbin Schneour Lubecki**, qui s'est dit "choqué" par un "acte criminel" perpétré par "des gens qui ne font pas partie de la République".

Selon le rabbin, qui officie depuis deux mois dans cette petite synagogue située dans un quartier pavillonnaire de la ville, aucun signe avant-coureur n'avait été perçu. "On ne pensait pas du tout que ça allait venir ici", a-t-il dit, ajoutant qu'il "n'y a jamais eu de problème".

L'incendie qui a détruit la porte arrière de cette synagogue, qui existe depuis six ans et peut accueillir une centaine de personnes selon le rabbin, serait dû à un acte volontaire, selon les

premiers éléments de l'enquête, a-t-on indiqué de source judiciaire.

C'est un fidèle s'occupant bénévolement de l'entretien du petit édifice crépi au toit plat, dépourvu de tout signe distinctif extérieur, qui a découvert les dégâts jeudi vers 10h45. Ce fidèle, Samson Nakache, a aussi parlé d'un "acte criminel".

Selon le rabbin Lubecki, les faits auraient eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi, des voisins ayant entendu des chiens aboyer vers 03h30.

L'incendie, qui a calciné la porte arrière, n'a pas fait de dégâts très importants, seuls des murs ayant été légèrement noircis, et le rabbin "espère pouvoir prier dans la synagogue" vendredi soir.

Auparavant, une manifestation de soutien, en présence d'élus locaux, est prévue vendredi à 14h00.